



» C I T O Y E N S E N M O U V E M E N T »

Code de procédure pour le transport d'équipage - Hallcon

(CN/CP et toutes autres compagnies possibles)

Afin d'avoir le privilège d'exécuter les déplacements d'équipage pour la compagnie *Hallcon Transport*, je m'engage à :

1. Agir en conformité aux lois et règlements s'appliquant au transport par taxi.
2. Me rendre à l'heure et au point d'embarquement prévu, sur demande du bureau.
3. Circuler de façon sécuritaire tout en respectant les règles en vigueur sur les terrains des clients d'*Hallcon*.
4. Garder une tenue propre et conforme.
5. Maintenir le véhicule propre (intérieur et extérieur).
6. Avoir en tout temps les équipements prévus (et fonctionnels).
7. Ne pas réclamer au client aucun autre montant.
8. Permettre l'accès à mon véhicule, autant que possible, de façon facile et sécuritaire.
9. Conserver avec chaque client une attitude attentive, courtoise et respectueuse, (réflétant ainsi le comportement attendu d'un professionnel du transport par taxi, ce qui exclut toute vulgarité ou toute familiarité).
10. Remplir de façon adéquate les feuilles de transport électronique (tel qu'enseigné).
11. Aviser immédiatement le superviseur de toute modification de commande ou retard (pour chaque tranche de 15 minutes).
12. Les chauffeurs accrédités *Hallcon* ne peuvent refuser les appels qui leurs sont assignés sans raison majeure.

Je comprends que toute dérogation au présent code entraînera la suspension immédiate de mon privilège d'exécuter tout transport pour la compagnie *Hallcon Transport*, jusqu'à ce que mon dossier soit soumis et traité dans un délai raisonnable par le Comité de discipline de Taxelco.

De plus, tout chauffeur accrédité pour *Hallcon Transport* qui quittera la compagnie Taxelco et ses filiales (départ, année sabatique, expulsion) se verra retirer ce privilège et devra suivre à nouveau la formation.

J'accepte les conditions ci-dessus et m'engage à les respecter.

Nom :

Prénom :

Permis de travail # :

Date :